

République Française

**LE CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU PUY-DE-DÔME**

**INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Décisions du Président prises par délégation du Conseil d'administration**

**Séance du 16 mars 2021**

**L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 11 h 00,**

le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme s'est réuni, en **session ordinaire**, au siège, 7 rue Condorcet à Clermont-Ferrand sous la présidence de Tony BERNARD, Président.

**Date de convocation** : le 9 mars 2021

**Secrétaire de séance** : François RAGE

*Conseillers en exercice* : 29

*présents* : 23

*représentés et votants* : 26

**Membres titulaires présents :**

- **en présentiel** : Tony BERNARD (avec le pouvoir de Florence LEBLOND), Martine BONY, Hélène BOUDON, Nadine BOUTONNET, Pascale BRUN, Graziella BRUNETTI, Sébastien GOUTTEBEL, Jean-Marc MORVAN, Hervé PRONONCE (avec le pouvoir de Jean-Paul CUZIN), François RAGE (avec le pouvoir de Frédéric PILAUD) et Christophe SERRE,

- **en visioconférence** : Stéphanie ALLÈGRE-CARTIER, Nathalie CARDONA, Chantal FACY, Cécile GILBERTAS, Josiane HUGUET, Serge MAFFRE, Christine MANDON, Jean-François MESSEANT, Flavien NEUVY, Cédric ROUGHEOL, Michel SAUVADE et Yannick VIGIGNOL,

**Membres titulaires absents et excusés** : Jean-Paul CUZIN, Isabelle GAUTHIER, Rodolphe JONVAUX, Florence LEBLOND, Frédéric PILAUD et Sandrine ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu la loi n° 84-55 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,

**LE RAPPORTEUR AYANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ**

Le détail des emplois créés en interne ainsi que pour la mission relative à l'intérim est présenté, ci-après, en application de la délibération n° 2020-49 du 12 novembre 2020 relative aux délégations de compétences accordées par le Conseil d'administration au Président.

.../...

## 1. Emplois créés en interne :

→ période du 6 février au 15 mars 2021 → 4 postes

A titre d'information, ces postes sont en catégorie C.

GRADE	CATEGORIE	NBRE DE POSTES PAR GRADES	%
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	50 %
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1	25 %
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	25 %
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>	

## 2. Service intérim :

→ période du 30 janvier 2021 au 12 mars 2021 → 283 postes

A titre d'information, les postes les plus nombreux sont ceux de catégorie C avec 233 postes contre 29 en A et 21 en B.

La catégorie C est la plus représentée avec 82.33 %.

La filière technique est la plus représentée avec 73.14 %.

FILIERES	Nb de postes	%
FILIERE ADMINISTRATIVE	39	13,78
FILIERE TECHNIQUE	207	73,14
FILIERE MEDICO SOCIALE	33	11,66
FILIERE ANIMATION	2	0,71
FILIERE CULTURELLE	2	0,71
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>100</b>

GRADE/EMPLOI	CATEGORIE	NBRE DE POSTES PAR GRADES
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8
ADJOINT D'ANIMATION	C	2
ADJOINT TECHNIQUE	C	15
AGENT D'ACCUEIL	C	6
AGENT DE MAINTENANCE	C	14
AGENT D'EXPLOITATION DES ROUTES	C	15
AGENT POLYVALENT	C	136
AGENT SOCIAL	C	1
AGENT DE GESTION COMPTABLE	C	1
ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	2
ASSISTANT POLYVALENT	A	1

**Service intérim (suite) :**

			CATEGORIE	POSTES	%
ASSISTANT SOCIAL POLYVALENT	A	11			
CHARGÉE DE MISSION	A	1	A	29,00	10,25
CHARGÉE DE MISSION	B	3	B	21,00	7,42
CONSEILLER TECHNIQUE	B	2	C	233,00	82,33
CONSEILLER ECONOMIQUE ET SOCIAL	A	5	<b>TOTAL</b>	<b>283,00</b>	<b>100,00</b>
COORDINATEUR	A	1			
CUISINIER	C	21			
GARDIEN	C	2			
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	C	3			
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF	B	6			
GESTIONNAIRE COMPTABLE	C	1			
GESTIONNAIRE DE DOSSIER	C	1			
PSYCHOLOGUE	A	1			
PUERICULTRICE	A	3			
REDACTEUR	B	2			
RESPONSABLE DOCUMENTAIRE	B	2			
SECRETAIRE	C	4			
SECRETAIRE	B	1			
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	B	5			
SECRETAIRE MEDICO SOCIALE	C	1			
TRAVAILLEUR SOCIAL ASE	A	6			
	<b>TOTAL</b>	<b>283</b>			

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

Le Président,

Tony BERNARD  
Maire de Châteldon

